

Collectif pour l'Hôpital de Moûtiers

Siège : Mairie de Moûtiers. 73600

www.hopital-moutiers.com

Contact Président :

B. Gsell : 0786259111

Moûtiers, le 6 octobre 2015

A

Objet : fermeture URGENCES à Moûtiers le 15 octobre

Madame, Monsieur le Conseiller Départemental,

Malgré l'avis de la population consultée dans 27 communes, qui a choisi à 99% le projet défendu par le Collectif, moins coûteux, proposant une complémentarité des hôpitaux avec un développement de la chirurgie osseuse à Moûtiers,

Malgré le refus des élus du territoire de signer le protocole de l'ARS qui transformerait Moûtiers en pôle gériatrique avec abandon d'un vrai service d'urgences,

Malgré un vœu très explicite de l'assemblée départementale le 2 avril dernier qui demande au Ministère de « suspendre toute décision de fermeture des services de l'hôpital de Moûtiers et notamment la chirurgie et les urgences tant que tous les impacts n'auront pas été appréhendés et tous les scénarios étudiés »,

Malgré les rencontres au Ministère de la Santé le 12 mai où le dossier devait être réexaminé, mais qui n'a donné aucune nouvelle depuis (en ce qui concerne notre Collectif d'usagers ayant 350 adhérents cotisants),

La direction du CHAM, appuyée par l'ARS, s'emploie avec précipitation à fermer les services actifs de l'hôpital de Moûtiers dès cette année :

- Travaux lancés illégalement pour agrandir très vite l'hôpital d'Albertville en zone inondable
- Annonce de non réouverture de la chirurgie de Moûtiers cet hiver 2015-2016
- Annonce de la fermeture des urgences de Moûtiers dès le 15 octobre, en totale contradiction avec les annonces du directeur de l'ARS en août 2013 (remplacé par un service de consultation médicale, uniquement en journée)
- Fermeture d'une salle de radio à Moûtiers cette semaine, d'une partie du service de consultation....
- Incertitude sur le devenir des services de médecine de Moûtiers (non viable médicalement sans service d'urgences).

Ce passage en force faisant fi des lois, pour une restructuration DANGEREUSE et COUTEUSE est INADMISSIBLE.

Nous vous demandons, dans la continuité du vœu voté le 2 avril dernier dans votre assemblée, de mettre en œuvre des actions pour empêcher ces mauvais coups portés à la sécurité du plus grand domaine skiable du monde, par exemple en interpellant le procureur de la République sur les manquements au droit, en intervenant publiquement auprès de l'ARS ou de la direction du CHAM, en participant au rassemblement prenant la forme d'une chaîne humaine que nous organisons à l'hôpital de Moûtiers le jeudi 15 octobre à 17h, à l'occasion de la fermeture programmée des urgences à cette date.

Vous trouverez en pièce jointe le dossier que nous avons remis aux membres du Conseil National de la Montagne que nous avons pu approcher au milieu d'un service d'ordre démesuré, à Chamonix, le 25 septembre dernier.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons nos plus respectueuses salutations.

Pour le Collectif, le Président
Bernard GSELL